



COMMUNE DE CHAMBON-SUR-LAC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 11
Présents : 11
Absent : 0
Votants : 11

Délibération
n°02.20.03.2026

DELIBERATION PROCEDANT A LA CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Fait et délibéré en Mairie
les jours, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures.

Affichée le 20.03.2026

Pour copie conforme ;
En Mairie

Le Maire,

Emmanuel LABASSE



Le Secrétaire de séance,
Amélie PANCRACIO

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de CHAMBON SUR LAC, sous la présidence de Monsieur Emmanuel LABASSE, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Date de convocation : 16.03.2026

Présents : Emmanuel LABASSE, Dominique ALAMARGOT, Françoise BARBIER-CHASSAING, Pauline BOUCHEREAU, Sylvain CREGUT, Pascal FOURNIER, Morgane MOURET, Amélie PANCRACIO, Frédéric ROUX, Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE, Daniel VAUZEILLES

Absent excusé : /

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme. Amélie PANCRACIO a été élue secrétaire de séance.

La présidence de la séance est confiée au nouveau Maire élu, Monsieur Emmanuel LABASSE.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article l'article L 2121-2-1

Considérant que le conseil municipal compte **11 membres**.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de **3 postes d'adjoints**.